

Éthique et gérance financière

Éthique

Un service "gérance de copropriétés" entièrement indépendant
Un point de vue impartial et déontologiquement correct
Des connaissances juridiques approfondies
Des connaissances adéquates des lois sur la co-propriété
Une coordination centralisée

Gestion administrative

Chez MERCOR, nous prenons toutes les actions administratives et éventuellement juridiques pour la reprise correcte de la mission de gestion.

- Création d'un dossier de base complet
- Représentation correcte de l'association des copropriétaires dans toutes les relations contractuelles, juridiques, gouvernementales et avec d'autres tiers
- Une administration claire et synoptique
- Une formulation claire de l'ordre du jour des assemblées générales, avec demande préalable aux co-propriétaires d'inscrire d'éventuelles suggestions.
- Une invitation à l'assemblée envoyée à temps
- Une suite stricte à tout dossier d'indemnisation auprès de la société d'assurances



Gérance Financière

- Un compte en banque séparé par immeuble
- Des conseils concrets lors de la création du fonds de roulement (le budget des frais annuels) et la provision gros travaux (la "cagnotte" pour des travaux d'investissement importants)
- Facturation et comptes bancaires mis à jour régulièrement
- Une comptabilité entièrement ouverte (Pour chaque paiement effectué, la facture ou note est numérotée et classée)
- Pas de paiements aux fournisseurs sans vérification de la facture ou la bonne exécution du travail ou du service
- Une comptabilité automatisée et un décompte de frais annuel au plus détaillé
- Une répartition correcte de tous les frais communs, en concordance avec les dispositions du règlement de copropriété et les décisions de l'assemblée générale
- Un contrôle de tous paiements avec les rappels nécessaires.